

Dotation de Solidarité Urbaine - Bilan des actions de Développement Social Urbain entreprises au cours de l'année 1996

M. LE MAIRE, Rapporteur : Pour l'exercice 1996, la Ville de Besançon a été bénéficiaire de la Dotation de Solidarité Urbaine à hauteur de 9 395 417 F (en 1995 elle avait perçu 7 549 451 F).

Conformément à la loi du 13 mai 1991 et à son article 8, le Maire doit présenter avant la fin du second trimestre qui suit la clôture d'un exercice, un rapport présentant les actions entreprises en matière de Développement Social Urbain.

1 - Opérations d'investissement

A - Quartier des Clairs-Soleils

Financement Ville : 605 886 F

- Construction et réfection d'escaliers rue de Chalezeule	25 043 F
- Pose de barrières Gymnase des Clairs-Soleils	1 970 F
- Réaménagement Gymnase 1 ^{ère} tranche	549 273 F
- Divers travaux d'espaces verts réalisés par Régie	29 600 F

B - Quartier Brulard : 4 056 501 F

- Aménagement des espaces extérieurs	1 556 501 F
- Participation de la Ville à l'aménagement du bâti HLM	2 500 000 F

C - Quartier Palente-Orchamps : 681 552 F

- Aménagement de la Galerie Associative - 1 ^{ère} tranche	637 381 F
- Plateau EPS Condorcet - Clôture et filet pare-ballons	44 171 F

D - Quartier Montrapon - Fontaine-Ecu : 507 120 F

- Réaménagement Chalet de Fontaine-Ecu	507 120 F
--	-----------

E - Autres quartiers : 943 211 F

- Réaménagement de la Maison de Quartier St-Claude	943 211 F
--	-----------

Total des opérations d'investissement	6 794 270 F
--	--------------------

2 - Opérations de fonctionnement

A - Contrat de Ville : 686 000 F

- Maîtrise d'Oeuvre Urbaine et Sociale - Animation du dispositif (contrat ACEIF) et mise à disposition de deux Chefs de Projets (HDL)

<i>B - Formation - Emploi des jeunes : 1 007 200 F</i>	
- Fonctionnement de la Mission Locale, du Fonds Mutualisé de Formation des CES et des Correspondants Emploi-Formation dans les quartiers	807 200 F
- Subvention à l'ACEREP pour l'Atelier Pédagogique Personnalisé	200 000 F
<i>C - Animation de quartier : 7 775 831 F</i>	
- Fonctionnement des équipements de quartier municipaux, Maisons Pour Tous, y compris Opération Vacances et projets culturels et sportifs	4 497 128 F
* Dépenses générales	219 525 F
* Montrapon	1 179 857 F
* Grette	631 903 F
* Planoise	625 810 F
* Clairs-Soleils	680 562 F
* Amitié	619 052 F
* Acacias	540 419 F
- Dispositif A TIRE D'AILE F (échange chantiers / Loisirs pour les jeunes 15 / 25 ans)	119 685
- Subventions aux associations et aux équipements associatifs d'animation de quartier y compris Opération Vacances et opérations exceptionnelles	2 740 541 F
* MJC Palente	875 795 F
* Maison de Quartier de St-Ferjeux	844 800 F
* Association Sportive et d'Education Populaire du FJT et du quartier des Cras	300 000 F
* Subvention d'équipement FJT - ASEP	544 946 F
* Diverses associations pour projets Contrat de Ville	175 000 F
- Subvention aux associations socio-culturelles MJC Besançon Loutelet (poste FONJEP + subvention)	418 477 F
<i>D - Intégration : 370 000 F</i>	
- Subventions aux associations du secteur intégration FRATE	80 000 F
ARETE	290 000 F
<i>E - Prévention : 2 413 400 F</i>	
- Subvention ADDSEA Prévention Spécialisée dans les quartiers	2 000 000 F
- Autres dossiers du Contrat d'Action de Prévention	302 900 F
- Diverses actions inscrites au Contrat de Ville	110 500 F

F - Jeunesse : 408 895 F

- Fonctionnement du Conseil Bisontin des Jeunes	47 079 F
- Subvention du Centre Information Jeunesse	120 000 F
- Démarrage du Relais Jeunesse compris équipement mobilier-matériel	241 816 F

G - Démocratie locale : 26 527 F

- Fonctionnement des premiers Conseils de Quartier

H - Economie sociale : 1 530 000 F

- Subvention Régie des Quartiers	880 000 F
- Subventions associations d'insertion	650 000 F
GARE - BTT	300 000 F
BTS - Le Roseau	100 000 F
PLIE	250 000 F

I - Sécurité : 60 020 F

- Installation d'une police de proximité à Clairs-Soleils : acquisition de motos et d'équipements

J - Enseignement : 116 993 F

- Maternelle Brulard - Projet Petite Enfance	7 000 F
- Ecole Ste-Famille - «J'aime mon quartier»	6 000 F
- Primaire Ile de France - Journal	32 593 F
- Maternelle Rosemont - Projet d'école	7 300 F
- Primaire St-Ferjeux - Atelier du livre	3 500 F
- Maternelle Kennedy - Projet musical	3 000 F
- Association «Féminin Pluriel» - Médiation scolaire Clairs-Soleils	4 100 F
- Primaire Jean Macé - Apport culturel	19 000 F
- Maternelle Condorcet - Autour du livre	6 000 F
- Primaire Condorcet - Animation BCD	13 000 F
- Primaire Jean Zay - BCD	9 000 F
- Maternelle Jean Zay - Voyage à travers l'Espace et le Temps	6 500 F

Total des opérations de fonctionnement 14 394 866 F

«**M. THIRIET** : Nous avons là un bilan incomplet puisque de toute façon nous avons essentiellement ce que les services de la politique de la ville et de l'enseignement ont fait. Or d'autres actions à caractère de développement social urbain sont évidemment développées dans d'autres délégations. Mais ceci nous permet d'avoir quand même une vision assez claire de l'intervention sur l'année 1996 et d'autre part de voir, et j'insiste là-dessus, tous les partenaires qui nous aident pour le financement par le biais du contrat de ville.

M. LE MAIRE : C'est un document que nous devons obligatoirement envoyer à la Préfecture et je vous ferai remarquer simplement que si nous sommes bénéficiaires d'une DSU en augmentation qui est de 9 395 000 F, nous avons investi dans ces opérations 14 MF plus 6,7 MF, c'est-à-dire 21 MF donc deux fois et demi la DSU qui nous est attribuée. Il est intéressant aussi de le souligner. Nous allons bien au-delà des crédits qui nous sont accordés et qui sont d'ailleurs en augmentation, je le répète : il y avait 7,5 MF en 1995 et presque 9,4 MF en 1996. Nous espérons que cela dure.

M. DUVERGET : Je pense que c'est une présentation bilan qui est quasi obligatoire que vous faites à travers ce dossier mais je note une très grande dispersion quand même quand je vois qu'on indique une pose de barrières gymnase des Clairs-Soleils pour 1 970 F, il me semble qu'une politique de solidarité urbaine devrait répondre à de plus grandes ambitions qu'à un saupoudrage de cette nature.

M. LE MAIRE : Je crois plutôt l'inverse.

M. THIRIET : C'est une réflexion qui me trouble. J'habite à Planoise. Or lorsqu'on retire à Planoise, y compris pour des raisons de sécurité telles que celles imposées par les normes européennes, un équipement, les gens ont l'impression qu'on leur détruit quelque chose. Il faut connaître ces quartiers pour savoir qu'effectivement mettre une barrière, un escalier, installer ce qu'on appelle des équipements de proximité, on y reviendra quand on parlera de la régie, ce sont des éléments qui sont bien perçus. Si en ce moment le quartier des Clairs-Soleils pour en parler très clairement, est très propre, c'est grâce aussi au travail fait avec la voirie et les espaces verts, c'est petit mais cela donne une image positive, à Clairs-Soleils on considère que le quartier est propre. C'est du même niveau d'interventions financières. Ce qui montre bien qu'on n'est pas toujours obligé de mettre des sommes énormes pour avoir un vrai travail de terrain.

M. JACQUEMIN : Je voulais simplement indiquer qu'en ce qui concerne le gymnase de Clairs-Soleils qui est effectivement un équipement qui devrait être de proximité, vous vous en êtes souvent servi à des besoins qui étaient bien au-delà du quartier, ce qui était mal ressenti par les jeunes du quartier. Peut-être les barrières seront-elles neuves, mais je crois aussi que la réappropriation de l'espace gymnase par les gens de Clairs-Soleils c'est très bien.

M. LE MAIRE : Je ne vois pas à quoi vous voulez faire allusion mais il y a sans doute des choses intéressantes derrière tout cela !»

Dont acte.

Récépissé préfectoral du 2 juillet 1997.